POMXXX:Users:admin:Documents:ATELIERS:APACH_IDENTITE GRAPHIQUE:LOGO:TOUT FORMAT:AI:APACH_OUTLINE_NOIR.ai

LES APACH a.s.b.l.

Les APACH ou Ateliers de Productions Audiovisuelles Coopératifs de la HELB sont l’outil de production dont s’est doté la section ciné pour asseoir ses objectifs pédagogiques. Ceux-ci en-effet supposent :

* Une alternance entre cours théoriques et exercices pratiques.
* Une évolution des exercices qui, reflets des productions professionnelles, deviennent au fur et à mesure de l’avancement des études de plus en plus lourds, complexes et partant plus coûteux[[1]](#footnote-1).

LE(S) RÔLE(S) DES APACH

Le coût de ces exercices (décors, matériel de location, comédiens, assurances etc…) n’est pas, dans le cadre de l’enseignement technique, pris en charge par l’école.

À l’instar des autres écoles de cinéma de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le corps professoral de la HELB a donc souhaité créer un structure de production qui permet la production des exercices dans un cadre collectif et égalitaire (tous les étudiants paient la même chose pour les mêmes droits).

Les APACH se distinguent ainsi par différents *services* qui gravitent autour de quatre pôles : la production, la gestion, la communication et le financement.

A. Production : logistique, budget, assurances.

* Organisation budgétaire, contrôle financier de la gestion des tournages de fin d’études et comptabilité de la production.

Chaque production fait l’objet d’un budget précis. La vérification de celui-ci fait, dès la deuxième année l’objet d’un passage agrément préalable aux tournages.

Cette procédure calquée sur les usages du Centre du Cinéma et de l’Audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles permet un contrôle rigoureux des coûts de fabrication et limite les risques de dépassements. Elle permet aux étudiants impliqués de connaître les composantes artistiques, techniques et financières du projet sur lequel il s’engage et qu’ils financent.

* Prise d’assurances.

Les Ateliers souscrivent une assurance spécifique accident de travail et responsabilité civile pour les comédiens, les figurants, les collaborateurs salariés ou bénévoles qui prestent sur les tournages. Ils gèrent aussi les polices d’assurances incendie pour les décors.

* Mise à disposition de locaux de production, de matériel de bureau, de régie.

Les APACH mettent à la disposition des étudiants, des bureaux et des salles de réunions équipés de connexions internet, de photocopieuses, d’un fax, de téléphones, de matériel de bureau et de régie. Ces infrastructures indispensables à la production d’un film restent, si nécessaire, accessibles aux étudiants en dehors des horaires scolaires (we, congés, nuits).

* Stockage d’éléments et de matériels de décors.

Les APACH disposent d’une réserve de mobilier et d’accessoires qu’ils mettent à la disposition des étudiants. Ce service permet d’amortir les coûts de construction ou d’achat sur une période pouvant dépasser l’année scolaire. C’est le cas pour toutes les infrastructures lourdes du studio film (exercices Maupassant ) et T.V. (exercices news). Le bénéfice pour l’étudiant est évident.

* Organisation de la logistique des tournages

Quel étudiant dispose d’une carte de crédit qui lui permet de couvrir la garantie nécessaire à la location de la camionnette pour le transport d’un décor ?

En cas de nécessité, les APACH peuvent émettre rapidement des bons de commande et évitent, du fait des relations commerciales continues qu’ils entretiennent avec les fournisseurs, l’immobilisation de garanties.

Un tournage sur la voie publique nécessite des autorisations officielles dont la demande doit émaner en temps et en heure d’une structure responsable ? L’engagement d’un mineur obéit à des contraintes strictes ?

Les APACH supervisent et accompagnent les étudiants dans ces démarches. Ils déploient un vrai parapluie juridique au-dessus des productions.

B. Gestion : achat, location, prestations de services, engagement

* Achats de fournitures :

- Les fournitures spécifiquement liées à l’audiovisuel.

L’étudiant d’une école de cinéma a besoin de consommables qui ne sont pas toujours accessibles au tout venant. Les APACH entretiennent depuis des années des relations continues avec les fournisseurs professionnels et leurs donnent accès aux étudiants à des conditions particulièrement avantageuses.

- Les fournitures connexes.

La production de films requiert l’achat de matériel connexe dévolu aux décors, accessoires, costumes à la régie… La répartition du coût de ceux-ci est d’autant plus complexe que l’exercice est collectif et associe momentanément un nombre déterminé d’étudiants. Pour assurer avec équité le partage de ces frais, il est indispensable de centraliser ces dépenses.

* Prestations des industries techniques

L’école ne peut pas effectuer toutes les opérations techniques que nécessite une post-production (Bruitage, DCP, PAD etc…) C’est là une autre fonction des APACH qui font ici office d’interface entre les étudiants et les sociétés prestataires de services.

* Engagement de comédiens ou de collaborateurs exceptionnels.

Les films requièrent l’engagement d’un personnel à durée déterminée. C’est en particulier le cas en ce qui concerne les acteurs. Ils représentent à eux seuls plus de 150 cachets par an (un cachet brut minimal revient à 160 €, soit un montant global annuel de 24.000 €). En regard des dispositions légales en matière du droit du travail, les APACH veillent à officialiser, par le biais de déclaration à un secrétariat social, l’embauche de tous ces employés occasionnels. Leurs prestations font l’objet de contrats. Les documents légaux (Dimona, C4) sont remplis. S’il est parfois lourd, le respect de la législation donne aux étudiants une relation saine avec les acteurs qu’ils sont amenés à diriger et profite, en final, aux deux parties.

C. Collaborations et promotion

* Organisation de collaborations extérieures.

Les APACH organisent des synergies avec d’autres institutions : les journalistes de l’ULB, les comédiens du Conservatoire Royal de Bruxelles, les étudiants en communication de l’IHECS, les maquilleuses de l’école FINOTO, l’école de cinéma néerlandophone NARAFI, le Festival du Film Francophone de Namur, les télévisions (La Trois, Canal C, Télébruxelles), La Fondation Roi Baudouin, … Tous ces partenariats, établis par des relations de confiance, permettent à toutes les parties de mener de concert des projets ambitieux.

* Inscription aux festivals, ventes de films, promotions, …

Les Ateliers proposent les films de fin d’études aux principaux festivals belges. En invitant les acheteurs potentiels au jury de Fin d’études, ils offrent aux productions la vitrine nécessaire à une vente aux chaînes de télévision.

D. Subventions

Depuis l’année scolaire 2014-2014, les APACH sont reconnus comme Atelier d’École par le Centre du Cinéma de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils reçoivent dans ce cadre un subvention de 50 000,-€ qui est entièrement dédiée au financement des films de fins d’études et à leurs diffusions.

E. En pratique

Les APACH (anciens Ateliers INRACI) est une a.s.b.l. fondée en 1990 et devenue opérationnelle dès 1993.

Son siège d’exploitation est situé est situé à proximité du site Reyers au 161 av. Ernest Cambier – 1030 Schaerbeek.

Le fonctionnement des Ateliers fait systématiquement l’objet d’information lors des journées portes ouvertes, lors des inscriptions et, pour les étudiants de Bac1, à la rentrée académique.

L’inscription aux Ateliers est obligatoire pour les étudiants de la section. Son règlement est joint au bulletin d’inscrition.

Le montant des cotisations pour l’année académique 2015-2016 est de :

* 800,-€ pour les étudiants de Bac 1
* 1 200,-€ pour les étudiants de Bac 2
* 1 300,-€ pour les étudiants de Bac 3.

Ces versement se font en deux fois suivant un calendrier annexé au bulletin d’inscription.

L’ASBL emploie deux personnes qui sont chargées de la permanence et du suivi administratif et comptable.

Les administrateurs et les membres du conseil d’administration sont composés de professionnels de l’audiovisuel, de professeurs de la HELB ainsi que d’étudiants.

Le Président actuel est Jacques Bourton, réalisateur à la RTBF et professeur à la HELB. Le vice président est Dominique Standaert, producteur, scénariste, réalisateur, professeur et coordinateur pédagogique de la HELB-ciné.

Les comptes de l’ASBL sont vérifiés annuellement tant par des auditeurs externes dont nécessairement deux étudiants de la catégorie et par le Centre du Cinéma de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ces comptes font l’objet d’une publication annuelle au Moniteur.

Les Ateliers ce sont d’abord la production de plus de 50 productions de films et plus de 40 exercices collectifs par an.

Les Films de Fin d’Études font chaque année l’objet d’une projection publique dans une salle de Bruxelles. Cette projection a traditionnellement lieu le dernier WE de juin afin que les parents et connaissances des étudiants puissent y participer. Ces films font chaque année l’objet de diffusion en Festival et d’achats par des chaines de télévision.

À RETENIR.

PACH s’inscrivent naturellement dans la pédagogie de l’école dont ils sont devenus un moteur indispensable. C’est cette raison qui en rend l’inscription requise.

Même s’ils offrent des conditions financières avantageuses, les services que fournissent les Ateliers dépassent ceux d’une simple **centrale d’achat**.

Ils constituent d’abord un **outil de production** adapté aux besoins des étudiants et offrent un contexte de travail performant tant pour les étudiants que pour les enseignants.

Les APACH sont aussi le gage de **conditions de travail égalitaires, légales et professionnelles**.

Ils permettent enfin la **circulation**, la **diffusion** et la **préservation** des films.

1. À titre indicatif un film de fin d’études coûte entre 8 000 et 12 000,-€ [↑](#footnote-ref-1)